

## ÉCOLE DOCTORALE N° 591

Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux,  
énergie

Normandie Université  
Institut National des Sciences Appliquées de Rouen  
Université de Caen Normandie  
Université de Rouen Normandie  
Université Le Havre Normandie

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Rapport publié le 12/05/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Ludovic Macaire, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Membres du comité d'experts

**Président :** M. Ludovic Macaire, Université de Lille

**Expert(e)s :** M. Jean-François Bryche, Université de Sherbrooke, Canada  
M. Nicolas Hanusse, Université de Bordeaux  
M. Mihai Maris, Université Toulouse III - Paul Sabatier

**Conseiller scientifique représentant du Hcéres :**

M. Bruno Robert

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2020-2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN NOVEMBRE 2020 ET D'ENTRETIENS EN VISIOCONFÉRENCE EN JANVIER 2021

En raison du contexte sanitaire (Covid-19), la visite s'est déroulée en distanciel en respectant le processus de l'évaluation initialement prévu.

### Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie* (ED PSIME, n° 591) est une des huit écoles doctorales rattachées à la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) Normandie Université. L'école doctorale PSIME a été créée au 1er janvier 2017 à partir de deux écoles préexistantes de sites, à savoir l'école doctorale *Structure, Information, Matières et Matériaux* (SIMEM, Caen) et l'école doctorale *Sciences Physiques, Mathématiques et de l'Information pour l'Ingénieur* (SPMII, Rouen). L'école doctorale PSIME a pour établissement support la ComUE Normandie Université. Quatre autres établissements sont co-accrédités : l'Université de Caen Normandie, l'Université de Rouen Normandie, l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Rouen et l'Université Le Havre Normandie. Trois établissements sont par ailleurs associés : l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) de Caen, l'École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC) et le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (GANIL).

L'école doctorale PSIME s'appuie sur une Unité Propre de Recherche (UPR), sept Unités Mixtes de Recherche (UMR), cinq équipes d'accueil et le laboratoire de l'ESITC. Les champs disciplinaires de ces quatorze unités de recherche sont la physique (quatre unités), les sciences de la terre et de l'univers (une unité), la chimie (deux unités) et les sciences pour l'ingénieur (sept unités). Sur les quatorze unités de recherche, cinq sont rattachées à l'Université de Caen Normandie, cinq à l'Université de Rouen Normandie et à l'INSA de Rouen et deux à l'Université Le Havre Normandie. Trois UMR partagent l'utilisation de leurs équipements via l'Institut de Recherche sur les Matériaux Avancés (IRMA FR3095). L'école doctorale PSIME est également adossée au LabEx Energy Materials and Clean Combustion Center (EMC3) qui regroupe cinq unités. L'école doctorale PSIME est par ailleurs adossée à la fédération de recherche FR CNRS 3519 qui fédère trois unités et à l'institut Carnot Énergie et Systèmes de Propulsion (ESP) qui concerne trois unités de recherche.

En 2019-2020, cette école doctorale regroupe un potentiel de recherche de 240 chercheurs et enseignant-chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), pour un effectif de 315 doctorants, dont 30 % de doctorantes et 55% de doctorants de nationalité étrangère. Les doctorants sont répartis sur trois principaux sites géographiques, à savoir Caen (116 doctorants), Le Havre (48 doctorants) et Rouen (151 doctorants).

L'école doctorale dispose d'un budget annuel variant entre 40 et 44 k€.

### Synthèse de l'évaluation

#### Appréciation par critère

##### Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

L'adossement scientifique de l'école doctorale PSIME est de très grande qualité et couvre un large spectre de champs disciplinaires. L'école doctorale PSIME coopère avec deux des cinq pôles stratégiques de soutien à la recherche appelés Réseau d'Intérêt Normand de la Région Normandie. Par conséquent, 32 % des doctorants entre 2013 et 2020 ont été financés par la Région.

L'équipe de direction est composée d'un directeur et de deux directeurs adjoints. Le directeur s'occupe notamment des doctorants du site géographique de Rouen tandis que chaque directeur adjoint prend en charge les doctorants d'un des deux autres sites géographiques. Le comité estime que cette structuration de la gouvernance est adaptée à la répartition géographique, car elle permet à chaque doctorant de trouver un interlocuteur sur le site de son équipe d'accueil. Cette gouvernance par site ne couvre cependant pas la vaste étendue des champs disciplinaires de cette école doctorale. Le comité suggère d'associer à l'équipe de direction un dispositif disciplinaire qui permette d'assurer la représentation de l'école doctorale, notamment lors des procédures d'entretien et des comités de suivi individuel. L'équipe de direction est assistée d'une gestionnaire administrative et financière et de trois gestionnaires chargées de l'accueil des doctorants sur

chacun des trois sites géographiques. Sur le site de Rouen, le support administratif de l'école doctorale se révèle géographiquement dispersé et mobilisé par d'autres missions à accomplir. Cette situation nuit à l'accueil des doctorants et au soutien administratif dont doit bénéficier la direction de l'école doctorale.

Les quatre réunions annuelles du conseil de l'école doctorale PSIME sont préparées par un bureau composé de l'équipe de direction, des quatre gestionnaires et des quatre doctorants élus au conseil. Ces réunions de bureau offrent un cadre adapté pour de nombreux échanges libres avec les doctorants et permettent d'aborder de nombreuses questions. Conforme à l'arrêté du 25 mai 2016, le conseil de l'école doctorale PSIME est constitué de 21 membres dont neuf représentants des unités de recherche, un représentant de la ComUE Normandie Université, deux représentants du personnel BIATSS, trois membres académiques extérieurs, deux industriels, ainsi que quatre représentants des doctorants. Composé en 2020 de 3 membres féminins sur les 17 membres, hors doctorants, le conseil se réunit quatre fois par an en alternance sur l'un des trois sites géographiques. L'équipe de direction anime les réunions du conseil, formule des propositions, mais n'a pas de voix délibérative. Un compte rendu de chaque réunion est transmis aux membres du conseil et aux invités.

L'école doctorale PSIME dispose d'un budget annuel variant entre 40 et 44 k€ dont plus de 50 % est dédié à l'aide à la mobilité nationale et internationale des doctorants, ce qui témoigne de son ouverture à l'international. Les autres principaux postes du budget concernent l'organisation de la journée des doctorants et des réunions du conseil ainsi que le fonctionnement du secrétariat. Il est à noter que la part dédiée aux formations est inférieure à 10 % du budget, ce qui est très faible, mais les formations spécifiques sont prises en charge par les établissements.

Les annonces scientifiques et informations relatives au déroulement du doctorat (suivi, formation, etc.) sont transmises par courriel aux doctorants et directeurs de thèse via les listes de diffusion mises en place par l'école doctorale PSIME. Le site web de l'école doctorale qui comporte les rubriques relatives à son organisation interne, les comptes rendus des conseils, le règlement intérieur, la liste des informations pratiques et des actualités, est bilingue. La majorité de ces documents sont également rédigés en anglais pour faciliter la vie des doctorants non francophones. Même si l'école doctorale PSIME s'est investie en 2020 dans l'enquête sur la prolongation des financements de thèse suite à la crise sanitaire, elle a négligé la tenue de réunions pour échanger et dialoguer avec les doctorants. Ce besoin de communication et d'échanges avec la direction de l'école doctorale PSIME a été souligné par de nombreux doctorants.

La politique de l'école doctorale PSIME est exigeante pour s'assurer que toutes les thèses font l'objet d'un financement dédié (minimum 1000 € par mois), et ce jusqu'à l'envoi du manuscrit aux rapporteurs. La source des financements est diversifiée, provenant notamment, pour 32 % des collectivités territoriales, pour 25 % des établissements, pour 12 % de différents organismes de recherche (CNRS - Centre National de Recherche Scientifique -, ANR - Agence Nationale de la Recherche -) et pour 12 % de partenaires industriels (notamment via les Conventions Industrielles de Formation par la REcherche - CIFRE). Par ailleurs, 13 % des financements sont accordés par des gouvernements étrangers, par l'Europe ou via Campus France, ce qui témoigne de l'attractivité internationale des unités de recherche. Enfin, 6 % des financements ne sont pas classifiés de manière spécifique.

Le processus d'attribution des contrats doctoraux financés par la Région Normandie diffère de celui des contrats doctoraux financés par les établissements car les sujets sont retenus en avril et les candidatures sont examinées par le conseil de l'école doctorale PSIME lors du concours de recrutement en juin. Les triplets sujet-encadrement-candidat relatifs aux contrats doctoraux financés par les établissements sont examinés par le conseil de l'école doctorale PSIME selon quatre critères : dotation cible du laboratoire selon son poids, historique de dotation des laboratoires, qualité de direction du directeur de thèse, niveau académique et motivations du candidat. Tous les candidats sont auditionnés par les laboratoires qui donnent un compte rendu à l'école doctorale. Une organisation des auditions, menée par l'école doctorale PSIME, permettrait de renforcer son poids dans le processus et sa visibilité auprès des laboratoires.

L'école doctorale PSIME s'appuie sur un vivier normand de candidats au doctorat. En effet, entre 2016 et 2019, 34 % des doctorants en première année ont obtenu un master normand. Ceci n'exclut pas une mobilité entrante puisque 27 % des doctorants sont titulaires de diplômes obtenus à l'étranger, ce taux résultant de l'attractivité des unités de recherche complétée par la diffusion de tous les sujets dans le réseau Campus-France.

Un ensemble d'informations est donné en français et en anglais aux doctorants lors de la journée de rentrée qui a lieu sur chacun des sites géographiques. Cette journée, qui ne s'est pas déroulée en automne 2020 à cause de la crise sanitaire, a pour objectif d'accueillir et d'informer les doctorants sur le déroulement de leur thèse et de les préparer à leur poursuite de carrière. Un mémento-guide en anglais est distribué afin de guider au mieux les nouveaux doctorants dans toutes les démarches administratives et pédagogiques. Lors de l'inscription, les doctorants signent la charte du doctorat, commune aux écoles doctorales de la ComUE Normandie, et

remplissent une convention individuelle de formation. Ces documents sont le fruit des huit réunions annuelles organisées par le Collège des Écoles Doctorales (CED), réunions qui ont contribué à l'harmonisation entre établissements et écoles doctorales des procédures relatives au doctorat.

La ComUE Normandie Université a entrepris le développement d'un outil en ligne de gestion des doctorants, indispensable à l'harmonisation des procédures au sein des écoles doctorales et des établissements. Le comité tient à saluer cette entreprise et à souligner que la maintenance et la prise en main d'un tel outil par les différents acteurs de la formation doctorale au sein de la région Normandie requiert des moyens humains et financiers très importants.

### **Encadrement et formation des doctorants**

En 2019-2020, le taux moyen de direction de thèse atteint 1,3 doctorants par titulaire de l'HDR rattaché à l'école doctorale PSIME. Ce taux est relativement stable depuis la création de cette école doctorale. Le nombre maximum de doctorants dirigés par les titulaires de l'HDR est limité à six après pondération à 50 % des codirections. La codirection est possible sans être titulaire de l'HDR, mais requiert la proposition du conseil de l'école doctorale PSIME et l'avis favorable de la commission recherche de l'établissement concerné. L'ED ne limite pas le nombre de thèses codirigées sans HDR (préconisé à 3 par la ComUE). Une telle limite s'inscrirait pourtant dans une politique volontariste de l'école doctorale PSIME sur l'accompagnement des collègues à obtenir l'HDR. La durée moyenne des thèses qui constitue un critère de qualité de la direction des thèses est satisfaisante puisqu'elle est passée de 41 mois en 2017 à 40 mois en 2018 avec de fortes disparités selon les disciplines.

Le suivi des doctorants repose sur le Comité de Suivi Individuel (CSI), avec entretiens à 9 et 20 mois selon un canevas spécifique : rapport rédigé par le doctorant, entretien avec les membres du CSI, avec et sans la direction de la thèse. Un procès-verbal complet est rédigé en anglais à la suite du CSI et est transmis à l'école doctorale. Les conclusions d'une enquête menée par les doctorants élus en mars 2020 montrent qu'ils sont globalement satisfaits de leur CSI (80 %), même si les doctorants élus au conseil ont formulé de nombreuses remarques sur la méthode de désignation de ses membres. Des réunions de médiation avec la direction de l'école doctorale se tiennent en cas de conflit entre le doctorant et sa direction de thèse. Le faible nombre d'abandons par an (compris entre 4 et 7) et la durée moyenne des thèses témoignent de l'efficacité du dispositif de suivi.

Chaque doctorant doit avoir obtenu 75 crédits de formation doctorale, dont au moins 30 crédits qui valorisent la production scientifique par une publication soumise, la participation à une conférence internationale en tant qu'orateur ou le dépôt d'un brevet. Bien que cette règle formalise l'exigence de qualité des travaux des doctorants en matière de production scientifique, elle induit une confusion entre les publications qui apportent une visibilité aux unités de recherche et le suivi de formations doctorales qui préparent notamment à la poursuite de carrière des doctorants.

Seuls 30 crédits minimum sont requis pour le suivi de deux modules obligatoires parmi six catégories : modules du CED, modules proposés par l'école doctorale, cours de master, formation pédagogique, école thématique ou formation liée au projet professionnel. Ainsi un doctorant qui obtient 45 crédits liés à la production scientifique, peut obtenir les 30 crédits restants en suivant des formations doctorales pour un volume de 50 heures. Ce volume horaire exigé mériterait d'être augmenté pour atteindre la pratique nationale qui se situe aux environs d'une centaine d'heures réparties sur les trois ans du doctorat. Par ailleurs, les règles devraient exiger le suivi par tous les doctorants d'une formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique. L'école doctorale PSIME doit enfin profiter de l'inscription en 2019 du doctorat au répertoire national de la certification professionnelle et s'appuyer sur les blocs de compétences des docteurs pour mettre en place le portfolio, jusqu'ici inexistant, de tous ses doctorants.

Depuis 2019, l'école doctorale PSIME enrichit l'offre de formations transversales proposées par le CED en mettant en place des formations disciplinaires en anglais réalisées sur les trois sites. Cet effort doit être poursuivi et renforcé, ce qui pourrait, au besoin, passer par l'augmentation de la partie du budget consacrée aux formations doctorales.

L'animation repose essentiellement sur les manifestations organisées par le CED (concours *Ma Thèse en 180 secondes*, Doctoriales, séminaires *Créer et Innover*). Elle est complétée par la journée des doctorants organisée par les associations des doctorants des écoles doctorales PSIME et MIIS, dont l'édition 2019 s'est tenue avec l'association d'industriels Normandie AeroEspace. La journée des doctorants doit d'être pérennisée en veillant à maintenir un lien fort avec le monde socio-économique et à présenter les possibilités de poursuite de carrière dans les milieux académiques et industriels. L'école doctorale PSIME devrait donc jouer un rôle plus moteur dans l'organisation de ces journées.

## Suivi du parcours professionnel des docteurs

Le suivi du parcours professionnel de l'ensemble des docteurs des huit écoles doctorales de Normandie Université est opéré par les établissements, via leurs Observatoires de la Vie Étudiante (OVIE). Ce suivi est incomplet puisque les documents rédigés par l'école doctorale PSIME ne donne aucune information sur la situation professionnelle à trois ans des docteurs 2015 et 2016.

Par ailleurs ce suivi souffre, comme on le constate souvent à l'échelon national, de taux de réponses faibles. En effet, le taux de réponse des 626 docteurs (période 2009 à 2013) interrogés atteint seulement 56 %. L'école doctorale PSIME est consciente de cette problématique récurrente et rappelle à l'ensemble des futurs docteurs, lors du dépôt de soutenance, que des demandes d'information leur seront notifiées à l'avenir et qu'il convient d'y répondre dans l'intérêt de tous. L'adhésion récente au Réseau national des Écoles DOCTORALES en Sciences Pour l'Ingénieur (REDOC SPI) qui organise un suivi des docteurs via le réseau social LinkedIn est encourageante sur ce point ; elle devrait améliorer les retours en renforçant le sentiment d'appartenance à l'école doctorale.

L'analyse de l'enquête sur le parcours des docteurs à trois ans met en lumière les éléments suivants. Le taux d'emploi est d'environ 91 % après trois ans. Presque 20 % des répondants ont un poste dans la fonction publique à trois ans. Comme attendu, le taux de contrats en durée indéterminée est légèrement au-dessus de 50 %. La majeure partie des postes occupés à trois ans se situent en France (81 %), et 90 % des répondants estiment que leur emploi est en adéquation avec leur niveau de qualification, bien qu'un tiers des répondants déclarent ne pas être satisfaits de leur niveau de rémunération. Une synthèse des enquêtes est présentée chaque année aux doctorants lors des réunions de rentrée.

## Autoévaluation et projet

L'autoévaluation organisée par le CED s'est effectuée en plusieurs étapes : présentation du fonctionnement global de l'école doctorale PSIME lors d'une journée d'échanges avec les membres du CED, présentation devant les membres du CED de cinq éléments dédiés à la formation doctorale (gouvernance, accueil des doctorants, suivi des doctorants, politique de formation, poursuite de carrière), relecture croisée des dossiers bilan/projet entre les écoles doctorales PSIME et MIIS et expertise par un collègue extérieur à la ComUE du dossier bilan/projet. Sur la base de son bilan, l'école doctorale PSIME a répondu aux recommandations données par la précédente évaluation Hcéres sur la procédure de recrutement et l'organisation des formations disciplinaires. Par contre, le système de crédits mélangeant formation et valorisation scientifique ainsi que le suivi des docteurs est de nouveau critiqué par le comité.

Sur la base de son bilan, l'école doctorale PSIME a réalisé une autoévaluation complète de type SWOT. Parmi les différents points mis en exergue, l'organisation de cette école doctorale multi-site et l'ouverture à l'international sont considérées comme des forces. Les opportunités concernent principalement l'environnement scientifique très solide et la *Graduate School for Material and Energy Science (GS-MES)*. L'école doctorale PSIME devra veiller à être pleinement impliquée dans le pilotage de la GS-MES pour pouvoir profiter de sa mise en place. Les incertitudes sur le maintien des ressources humaines et les difficultés rencontrées dues à la dispersion géographique et au morcellement du support administratif sur le site de Rouen sont en revanche vécues comme de réelles menaces par la direction de l'école doctorale PSIME.

L'école doctorale PSIME demande son renouvellement avec une modification qui porte sur le rattachement du laboratoire Catalyse et Spectrochimie, justifiée par son appartenance comme d'autres unités de PSIME au LabEx EMC3 et à l'institut Carnot ESP. Parmi les points mineurs évoqués, l'école doctorale PSIME souhaite mettre à jour son règlement intérieur, intensifier sa communication et étoffer son offre de formations spécifiques. La direction est bien consciente des faiblesses du suivi des docteurs et va renforcer l'analyse du parcours professionnel des docteurs 2020 qui constitueront la première promotion ayant été recrutée par l'école doctorale PSIME. Enfin, l'école doctorale PSIME manifeste son souhait que certaines formations transversales offertes par le CED se tiennent en anglais, de manière à ce que les nombreux doctorants non francophones puissent en bénéficier pleinement.

## Appréciation globale

L'école doctorale PSIME résulte d'une réorganisation très récente (2017) du doctorat en Région Normandie dans les domaines de la physique, de la chimie, des sciences de la terre et de l'univers et des sciences pour l'ingénieur. L'objectif était d'harmoniser la formation doctorale dans ces champs disciplinaires sur les trois sites géographiques répartis en Normandie (Caen, Le Havre et Rouen). Soutenu par la Région Normandie via le financement et cofinancement de nombreux contrats doctoraux, le domaine disciplinaire de l'ED PSIME couvre

un large spectre et s'appuie sur un très solide ensemble de fédérations et d'unités de recherche labellisées. Malgré un support administratif dispersé et fractionné dans ses missions sur le site de la direction, un très gros travail a été accompli sur la mise en place des structures d'admission et de suivi des doctorants communes aux trois sites géographiques. L'école doctorale PSIME développe une forte politique d'ouverture à l'international, en particulier via l'accueil des doctorants non francophones et le soutien à la mobilité nationale et internationale des doctorants. Cependant, les doctorants sont actuellement en attente de modalités de communication et d'échanges avec l'école doctorale PSIME qui dépasseraient le site web et les courriels.

La politique de reconnaissance de participation aux formations mélange suivi de formations et valorisation scientifique. Par ailleurs, les moyens disponibles sont insuffisamment mobilisés pour mettre en place un ambitieux catalogue de formations disciplinaires en anglais offertes aux doctorants sur les différents sites géographiques. La politique d'encadrement et le dispositif de suivi des doctorants contribuent à un faible taux d'abandon et à une durée moyenne des thèses conforme au domaine disciplinaire. Les relations avec le tissu socio-économique et avec les docteurs mériteraient d'être confortées pour enrichir la journée des doctorants. Même s'il s'explique partiellement par la création récente de l'école doctorale PSIME, le faible taux de réponse aux enquêtes limite la portée des analyses sur la poursuite de carrière de ses docteurs.

### Points forts

- La bonne organisation de l'école doctorale multi-site ;
- L'ouverture forte à l'international, tant par l'accueil de doctorants étrangers que par le soutien à la mobilité internationale ;
- La solidité de l'environnement scientifique sur des domaines disciplinaires couvrant un large spectre ;
- L'importance de la contribution de la Région Normandie via le financement de contrats doctoraux.

### Points faibles

- La dispersion et le fractionnement des missions du support administratif sur le site de la direction ;
- L'insuffisance de la communication envers les doctorants ;
- Faiblesse du suivi de la poursuite de carrière des docteurs ;
- La confusion entre le suivi de formations et les prérequis scientifiques pour la soutenance.

## Recommandations

### À l'attention de l'école doctorale

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, l'école doctorale PSIME s'est investie dans l'enquête sur la prolongation de thèse. Toutefois, il aurait été utile que soient tenues, avec les doctorants, des réunions afin de dialoguer et d'échanger sur les besoins. A l'occasion de sa rencontre du panel représentatif des doctorants et jeunes docteurs, le comité a constaté cette faiblesse dans la communication de l'école. C'est pourquoi, il recommande à la direction de l'école doctorale PSIME de mettre en place des réunions d'information et des lieux d'échanges réguliers avec tous les doctorants.

Les règles actuelles sur la reconnaissance des participations aux formations doctorales induisent une confusion entre, d'une part, le suivi de formations doctorales, qui préparent notamment les doctorants à la poursuite de leur carrière professionnelle, et, d'autre part, l'activité de publication scientifique qui constitue un prérequis scientifique pour la soutenance de la thèse. Une réflexion devrait être menée par l'école doctorale PSIME pour éviter cette confusion et mettre en place le portfolio de tous ses doctorants. A cette fin, elle pourrait profiter de l'inscription en 2019 du doctorat au répertoire national de la certification professionnelle pour s'appuyer sur les blocs de compétences des docteurs.

Un effort supplémentaire serait également à fournir pour mener l'enquête sur la poursuite de carrière des docteurs, au-delà de ce qui est fourni par les observatoires de la Vie Étudiante. L'objectif consisterait à améliorer la qualité des retours et la portée de l'analyse des résultats qui pourrait en être faite.

## À l'attention des établissements

L'école doctorale PSIME résulte d'une réorganisation très récente du doctorat en région de Normandie dans les domaines de la physique, de la chimie, des sciences de la terre et de l'univers et des sciences pour l'ingénieur. Un très gros travail a été accompli par la direction de PSIME pour mettre en place des structures d'admission et de suivi des doctorants qui soient communes aux trois sites géographiques. Cependant, cette organisation multi-site ne peut opérer efficacement qu'avec un fort et cohérent soutien administratif à la direction de l'école doctorale PSIME. Or, il apparaît que le support administratif actuel, sur le site de Rouen, est non seulement géographiquement dispersé, mais aussi trop sollicité sur des missions sans lien avec l'école doctorale. Le comité invite donc l'Université de Rouen Normandie et l'INSA de Rouen à étoffer et consolider le soutien administratif de l'école doctorale PSIME.

La ComUE Normandie Université a entrepris le développement d'un outil en ligne de gestion des doctorants. Un tel outil est effectivement indispensable à l'harmonisation des procédures au sein des écoles doctorales et des établissements. Le comité tient donc à saluer cette entreprise, mais il souligne également que la maintenance et la prise en main d'un tel outil, par les différents acteurs de la formation doctorale, requiert des moyens humains et financiers très importants.

# Observations des établissements

**Innocent MUTABAZI**

Administrateur provisoire de Normandie Université  
tél. +33 (0)2 31 56 69 57  
e-mail [presidence@normandie-univ.fr](mailto:presidence@normandie-univ.fr)

**Caen, le 16 avril 2021**

L'Administrateur provisoire de Normandie Université

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur (Hcéres)  
A l'attention de Mme Lynne Franjié  
Directrice du Département d'Évaluation des Formations

**Affaire suivie par Matthieu LEUILLIER**

Responsable administratif du Collège des Ecoles  
Doctorales  
tél. +33 (0)6.07.48.96.50  
e-mail : [matthieu.leuillier@normandie-univ.fr](mailto:matthieu.leuillier@normandie-univ.fr)

Réf : 2021-050/ML

**OBJET** Évaluation de l'École doctorale Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie  
(ED PSIME, n°591)

Madame la Directrice,

Au nom de ses membres fondateurs et de ses membres associés ou partenaires, qui sont partie prenante à la formation doctorale sur le territoire normand, la ComUE Normandie Université remercie vivement les membres du comité Hcéres pour la qualité des échanges dans le cadre de l'évaluation de l'École doctoral Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie (ED PSIME, n°591). Nous remercions également le conseiller scientifique du Hcéres pour son accompagnement dans la préparation des visites.

L'ensemble des points forts et des points perfectibles soulignés dans le rapport d'évaluation nous sera très utile pour préparer le projet de l'ED PSIME pour le prochain contrat.

Bien cordialement.

L'Administrateur provisoire de Normandie Université



Innocent MUTABAZI

Objet : Réponses de l'École doctorale *Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie* (ED PSIME, n°591) aux recommandations proposées par le comité Hcéres.

L'ED PSIME a bien pris note du manque de communication verbale auprès des doctorants en 2020. En temps normal, la direction de l'ED organise des réunions d'information régulières en se déplaçant auprès des doctorants sur le lieu d'exercice de leur thèse. Concernant l'automne 2020, les réunions de rentrée sur les différents sites étaient même programmées avant l'annonce du deuxième confinement. Voulant privilégier une rencontre en présentiel nous avons fait le pari qu'elles puissent être décalées avant Noël, ce que la crise nous a empêché de faire avant la visite du comité Hcéres en janvier 2021. Il s'agit donc d'un problème conjoncturel lié au contexte de la crise sanitaire.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

